

PRATIQUE : Inscrivez-vous en ligne avec règlement par CB

<https://www.helloasso.com/associations/decines-meyzieu-athletisme/adhesions/licence-2020-2021-2-2>

NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (fixe ou portable) : Profession :

E-mail (obligatoire*) :

** votre licence vous est envoyée par mail*

Tout athlète licencié au DMA s'engage à avoir une attitude citoyenne aux entraînements et en compétition (fairplay, respect des autres, des matériels ...) et à respecter les consignes de sécurité et sanitaires.

Tout athlète licencié au DMA s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

J'accepte que, suite à ma participation aux compétitions et aux manifestations organisées par le club, des photos puissent être diffusées sur le site Internet du club ou tout autre support de communication interne.

Je refuse que, suite à ma participation aux compétitions et aux manifestations organisées par le club, des photos puissent être diffusées sur le site Internet du club ou tout autre support de communication interne.

Type de licence (voir tableau des catégories en page 2)

DMA Kids / Jeunes (Eveil à Minime)

DMA Sprint / Haies (Cadet et +)

DMA Trail / Hors stade (Cadet et +)

DMA Lancers (Cadet et +)

DMA Demi-fond (Cadet et +)

DMA Sauts (Cadet et +)

DMA Combinées (Cadet et +)

> Certificat médical type 1

DMA Baby

DMA Loisirs (Cadet et +,
sans compétition)

> Certificat médical type 2

DMA Encadrement

1^{ère} inscription

Renouvellement - N° de licence :

Mutation – N° de licence : Club précédent :

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport))

Le DMA a souscrit une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié. La Fédération Française d'Athlétisme propose aux Licenciés, par l'intermédiaire de la MAIF, une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de 0,81 € TTC (inclus dans le coût de la licence et non déductible en cas de refus).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le signataire déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Date :

Signature du licencié

ou du représentant légal :

Protection des données personnelles :

Les informations collectées dans ce formulaire sont nécessaires à votre adhésion au DMA, car elles permettent la gestion des membres de l'association par son bureau. Elles sont conservées au format informatique par le bureau de l'association. Elles sont enregistrées dans le système d'information de la FFA pour établissement de votre licence et pourront apparaître sur le site de la FFA.

En adhérant au DMA, vous consentez donc à la collecte, la conservation et la communication à la FFA des données personnelles recueillies dans ce formulaire. Vous disposez d'un droit d'information, d'accès et de rectification de ces données en contactant la secrétaire du DMA : alice.delvallee@gmail.com ou la FFA : dpo@athle.fr

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs uniquement)

Monsieur ou madame....., responsable légal de l'enfant.....

- Autorise mon enfant à se déplacer en transport en commun ou véhicules individuels, lors des compétitions/stages.
- Autorise le DMA, en cas d'accident, à prendre toutes mesures d'urgences concernant mon enfant.
- Déclare m'assurer de la présence d'un responsable du DMA, lorsque je dépose mon enfant au parc Raymond Troussier à Décines ou au stade des Servizières à Meyzieu, pour les entraînements ou/et compétitions.
- Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport relatif à la lutte contre le dopage, autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- La présente **fiche d'inscription entièrement complétée** avec **l'autorisation parentale** pour les mineurs
- Un certificat médical (modèles proposés ci-joint)** dûment rempli par votre médecin, **datant de moins de trois mois et avec la mention OBLIGATOIRE :**
- Type 1 : « **Non contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition** »
 - Type 2 (Babys et Loisirs) : « **Non contre-indication de la pratique de l'athlétisme** »
- Une photocopie de la carte d'identité (*uniquement si nouveau licencié ou en cas de changement de nom ou nationalité*) **Le règlement de la cotisation** d'un montant de **235€ à l'ordre du D.M.A** (160€ pour de la 3^{ème} licence pour les membres d'une même famille, puis 130€ à partir de la 4^{ème})
- Pour acceptation de la **carte PASS REGION**; fournir une **photocopie** de celle-ci. Déduire les 30 euros de réduction sur le montant de votre règlement.
- Pour le maillot de club :**
- Pour les adhérents né(e)s en 2007 et avant, **un chèque de 25€ à l'ordre du D.M.A** (obligatoire pour toutes les compétitions).
 - Pour les adhérents nés en 2008 et après, **un chèque de 15€ à l'ordre du D.M.A** (tailles adaptées aux enfants)

Dossier complet à remettre le jour des inscriptions, à votre entraîneur ou à retourner à l'adresse suivante :

Décines Meyzieu Athlétisme – Parc Raymond Troussier
38, Avenue Jean Macé
69 150 DECINES-CHARPIEU

Catégories 2020 / 2021 à partir du 01 novembre 2020			
Babys	2015 – 2016	Cadets	2004 – 2005
Eveils	2012 – 2013 – 2014	Juniors	2002 – 2003
Poussins	2010– 2011	Espoirs	1999 – 2000 – 2001
Benjamins	2008 – 2009	Seniors	1987– 1998
Minimes	2006– 2007	Masters	1986 et avant

Modèle de certificat médical Type 1 :

ANNEXE 4 – CERTIFICAT MEDICAL

<p><u>Certificat Médical</u> <u>pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport</u> (Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running)</p>
--

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

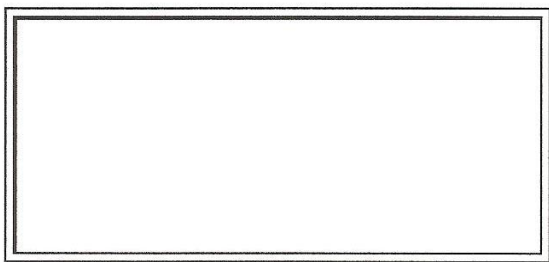
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir – option Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.

Modèle de certificat médical Type 2 (Uniquement Babys et Loisirs) :

Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2-2 du Code du Sport

(Licence Athlé Santé)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

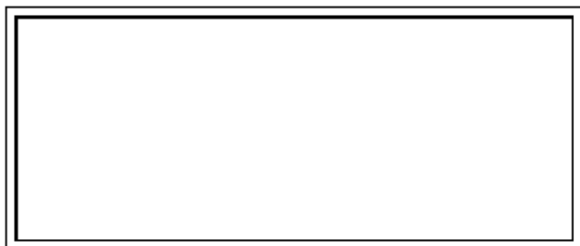
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet et Signature du Médecin

Article 2.1.2 des Règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- o un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- o un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme pour la Licence Athlé Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.